



ENEZ PATINER à notre ANNEAU DE GLACE SITUÉ AU PARC LA CHANTERELLE

Des bancs sont mis à la disposition à l'entrée du parc pour que vous puissiez mettre vos patins.

Vous avez accès à tous les jours et en soirée jusqu'à 21h sauf le dimanche jusqu'à 17h.

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha

Table des matières

Mot de votre mairesse	2
Ordre du jour	3
Ordre du jour	4
Chronique municipale	5
Saviez-vous	5
Organismes et loisirs	6
Organismes et loisirs	7
Bibliothèque	8
RIDT	9
RIDT	10
Qui fait quoi à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ?	11
Calendrier d'activités	12
• Séance du conseil aura lieu lundi 3 février 2025 à 20 à la salle municipale	

Vous trouverez à l'intérieur le dépliant du Carnaval qui aura lieu du 6 au 9 février 2025

Infos de votre mairesse

Bonjour à tous chers citoyens,

En ce mois de St-Valentin, je dois vous partager quelque chose qui m'a touché au plus haut point. J'ai été informé que certaines personnes étaient victimes d'injustice dans leur environnement immédiat, mais, par la bande, des amitiés proches et sincères ont défendus cette personne. Merci à ces gens de leur gentillesse et de leur bienveillance.

Dimanche, le 26 janvier dernier, je suis allé faire un tour à la bibliothèque municipale. J'y ai retrouvé des enfants en train de faire des toiles, d'autres des legos et le tout était très convivial. Merci aux bénévoles d'offrir des moments de qualités pour nos citoyens de tous âges. C'est une belle évolution de notre bibliothèque et qui plus est d'inciter nos enfants à lire tout en s'amusant.

N'oubliez pas de venir à notre Carnaval et ses activités organisé par notre comité des Loisirs. La nouveauté : l'anneau de glace!!! J'en ai rêvé et enfin elle est là! Pour les apprentis ou pour les moins habiles (comme moi...) celle-ci sera parfaite. Comme à mon habitude, je vous invite à nous informer si vous avez des commentaires et suggestions afin de continuer à faire évoluer notre beau village.

Au plaisir de vous croiser au Carnaval.

Votre mairesse, Mélissa Lord





MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 3 février 2025

- 1- MOT DE BIENVENUE**
- 2- CONFORMITÉ DU QUORUM**
- 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAL :**
 - 4.1 Réunion du 13 janvier 2025
- 5- SUIVI DES DOSSIERS :**
- 6- APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS :**
- 7- CORRESPONDANCE :**
- 8- AFFAIRES FINANCIÈRES :**
 - 8.1 Adoption du règlement #453 ayant pour objet le traitement des élus 2025
 - 8.2 Demande de commandite Programme Jets AAA d'Edmundston
 - 8.3 Renouvellement des adhésions à l'ADMQ 2025
 - 8.4 Demande de don pour la campagne de financement annuel de Re-Sources Familles
 - 8.5 Adoption du budget 2025 de L'OMH
- 9- GREFFE ET ORGANISATION :**
 - 9.1 Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires d'une élue
- 10- SÉCURITÉ PUBLIQUE :**
 - 10.1 Modification de la résolution numéro 13-01-0223 pour formation d'officier
 - 10.2 Tableau de bord de gestion de schéma de couverture de risque en sécurité 2024

11- TRAVAUX PUBLICS :

11-1 Demande d'augmentation de salaire

12- URBANISME :

12.1 Résolution de consultation du comité de démolition

13- LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRES :

13.1 Engagement de contribuer à la journée des familles du Témiscouata 2025

14- CAMPING DU LAC DÔLE :

15- AFFAIRES DIVERSES :

16- PÉRIODE DE QUESTIONS :

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de janvier 2025.

Avis de motion et dépôt du règlement #453 ayant pour objet le traitement des élus 2025

Augmentation salariale pour 2025

Autorisation achat de timbres pour taxation 2025

Demande de commandite pour Nouvelles d'Elles 2025

Demande de commandite pour ligne de vie du Témiscouata Inc.

Demande d'aide financière de La Résidence A. Parent

Païement redevance pour le gymnase 2023

Demande financière du club de golf de la Vallée du Témiscouata

Demande de commandite du Club Cabgym

Demande de commandite pour le carnaval 2025

Achat d'un 4 roues pour la patinoire et Lac Dôle

Demande de commandite Les Perce Neige du Témiscouata

Achat de pneu pour camion incendie

Demande de la brigade de la Caserne 34

Résolution pour programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières

Résolution pour formation d'officier

Engagement d'un employé pour la saison hivernal

Achat de chaîne pour la niveleuse

Acceptation de participation au Rassemblement Bas-Laurentien des camps

Participation aux programmations 2025 et 2026 de la semaine de relâche vip

Renouvellement de l'adhésion pour l'association forestière Bas-Laurentienne 2025

Engagement d'une personne pour le centre des loisirs

Décision concernant l'offre de services pour la patinoire

Réparation du frigo MKE au gymnase

Déboursement pour la bibliothèque

Acceptation de l'offre d'un souffleur à neige usagé

Dépôt de la liste des contrats de plus de 2 000\$ conclus avec un même contractant dont la somme de ces contrats est supérieure à 25 000\$

Dépôt de la liste des octrois de contrats de plus de 25 000\$ pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2024 (article 938.1.2 c.m)

Dépôt du rapport annuel 2024 sur l'application du règlement de gestion contractuelle

Autorisation de signature

Autorisation à renouveler notre cotisation à Groupe ACCISST

Le texte de ce procès-verbal se retrouve sur le site WEB de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! à l'adresse suivante : [Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!](#)

SAVIEZ-VOUS

DATES D'ÉCHÉANCE POUR LES PAIEMENTS DE VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Le compte de taxes municipales sortira bientôt et les dates de paiement prévues sont : le 15 mars, le 30 avril, le 15 juin, 30 juillet, le 15 septembre et le 30 octobre 2025.

Formes de paiement :

Dans le but de simplifier le règlement de votre compte de taxes municipales, nous vous offrons diverses formes de paiement.

Il est toujours possible de régler votre dû par carte de débit, chèques, argent, chèques postdatés, paiements préautorisés à votre compte ainsi qu'au comptoir de votre banque ou de votre caisse.

La direction générale

Organismes et loisirs

CERCLE DE FERMÈRES

Le Cercle de fermières vous invite à leur réunion mensuelle, le lundi 10 février à 13h30 à la salle municipale. Bienvenue à toutes nos fermières et au plaisir de vous voir !

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 13 février à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre. Bienvenue à tous les membres !

Gala musical dans le cadre du Carnaval aura lieu le dimanche 9 février à la salle municipale dès 13h.

Début des inscriptions: 11h30

Un goûter sera servi à partir de 12h00.

Bienvenue à tous et à toutes !

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Bingo du Carnaval le vendredi 7 février à 20h à la salle municipale. Bienvenue à toutes et tous.

Petit déjeuner des 50 ans et + aura lieu le mardi 18 février à 9h30 au Restaurant Mikes à Témiscouata-sur-le-Lac. Ne pas oublier de réserver votre place auprès de madame Bernadette Gamache.

Ne pas oublier les mercredis des cartes de 13h30 à 15h45 au local du club.

Bienvenue à tous et à toutes !

**CARNAVAL
D'HIVER
6 AU 9
FÉVRIER**



CENTRE DES LOSIRS

VENEZ FÊTER LA SAINT-VALENTIN



ACCÈS AU CENTRE DES LOISIRS

On vous rappelle que le Centre des loisirs est ouvert à toute la population du lundi au samedi de 13h à 21h et le dimanche de 13h à 16h.

Vous pouvez venir jouer les après-midis ou en soirée aux cartes, au billard, ping-pong, jeux de société et table de baby-foot et autres.

Une cantine est disponible avec chips, chocolat, café, liqueurs, boissons alcoolisées. Nous avons le service Interac pour répondre aux besoins des gens.

Organismes et loisirs

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

Dans le cadre de sa démarche en lien avec la politique familiale et des aînés, la municipalité désire consulter ces citoyens par le biais d'un questionnaire dans le but d'effectuer une analyse des besoins des aînés et des familles.

Le questionnaire a été développé autour de sept champs d'actions suivants: soutien aux organismes communautaires, information et communication, loisir, culture et vie communautaire, participation sociale, espaces extérieurs et bâtiments sécuritaires.

À partir du 17 février prochain, le questionnaire sera accessible en ligne à www.saintlouisduhaha.ca, sur le **Facebook de la municipalité et ainsi qu'en format papier.**

Pour ceux et celles qui aimeraient se procurer le questionnaire en format papier, ils seront disponibles aux endroits suivants: au bureau municipal, à la bibliothèque, au Dépanneur Le Saint-Louis, à l'Épicerie chez Nancy et à la pharmacie Brunet Maria Castro

Vous avez jusqu'au vendredi 7 mars, pour compléter le questionnaire. Pour les copies papiers, vous pouvez les rapporter aux endroits mentionnés ci-dessus. Des boîtes seront disponibles pour les déposer. Les données seront confidentielles et en participant, vous méritez de gagner trois prix en argent. Un prix de 100\$ et 2 prix de 50\$.

Suite aux résultats recueillis, le comité pilotage et ainsi que la municipalité déposeront un portrait de la situation des aînés et des familles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! et ainsi qu'un nouveau plan d'action pour les trois prochaines années.

Nous comptons sur vous pour recueillir le plus d'information.



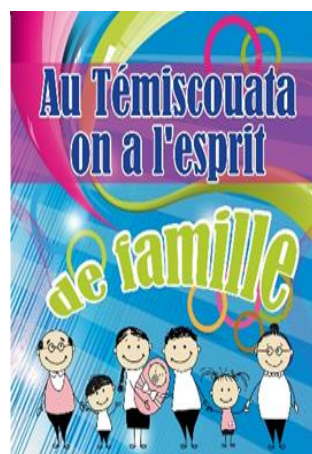
JOURNÉE DES FAMILLES

La municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! sera l'hôte de la journée des familles qui aura lieu le samedi 23 mai prochain en collaboration avec les 3 Maisons des Familles du Témiscouata et COSMOSS Témiscouata.

Il s'agit d'une journée dédiée à la famille du Témiscouata dans le cadre de la Semaine québécoise des familles. Une journée diversifiée sera organisée avec une panoplie d'activités gratuites sur place ou encore s'informer sur les ressources du milieu.

Pour ce faire, le comité organisateur sollicitera bientôt les entreprises du milieu et ainsi que celles du Témiscouata pour l'organisation de cette journée.

Nous dévoilerons la programmation en avril prochain.



**HORAIRE : mercredi 18h30 à 20h
dimanche 9h30 à 11h
9 et 23 février**

EXPOSITION TECHNOLOGIE ET RÉALITÉ VIRTUELLE

Nous avons reçu une nouvelle exposition à la bibliothèque sur la technologie et réalité virtuelle. Vous pouvez venir emprunter les livres mais pour essayer le casque de la réalité virtuelle, il suffit de le demander au bénévole pour l'utiliser sur place.

Le casque de réalité virtuelle est un dispositif porté sur la tête qui permet au porteur d'être immergé dans une réalité virtuelle. Par cette technologie, vous aurez vraiment l'impression d'être sur place et d'y vivre les situations comme si vous y étiez! C'est vraiment impressionnant. Vous pourrez vous promener dans l'espace, visiter les fonds marins, faire le tour du monde, approcher les dinosaures et bien d'autres.



Lire un roman qui vous emporte, que vous ne pouvez lâcher, que vous essayer de faire durer comme un plaisir reconduit reste un des grands bonheurs de notre vie de chaque jour.

Jean D'Ormesson



QUE RETENIR DES NOUVELLES RÈGLES DE TRI POUR VOTRE RECYCLAGE ?

Les nouvelles règles qui s'appliquent maintenant pour la collecte sélective apporte une vraie révolution dans votre bac bleu en simplifiant le tri des matières résiduelles.

Partout au Québec, la même ligne directrice simple: si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé, ça peut aller dans le bac bleu, quel que soit le matériau.

En contrepartie, tout ce qui n'est pas un contenant, un emballage ou un imprimé, ne va pas dans le bac de récupération.

Concrètement, cela veut dire que comme d'habitude, une canne de sauce tomate, une boîte de biscuits, un contenant de crème glacée, du papier aluminium ou un magazine vont tous dans votre bac bleu.

La nouveauté, c'est que bien d'autres matières s'y ajoutent comme les contenants de yogourt en format individuel, les emballages de plastique (type ficello, sous-marin, dessus de salade de fruits, céréales), le cellophane, les plats en styromousse, les capsules de café et de thé, les sacs de chips, les emballages de barre tendre, de bonbons, de chocolat ou de biscuit.

Bref, la règle si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé, ça va dans le bac bleu.

Petit truc en plus, un couvercle ou un bouchon fait partie du contenant. Donc, il va aussi dans le bac bleu et pas besoin de laver les matières sales au complet, seulement bien les vider et les rincer légèrement au besoin.

Seules exceptions, les contenants d'aérosols contiennent des produits dangereux et doivent être apportés à un dépôt municipal ou dans un écocentre. Les emballages de styromousse de protection, lors de l'achat d'une télé par exemple, doivent aller aux déchets.

Le tri de vos matières recyclables devient donc plus simple et réduira le volume de vos déchets. Vous manquez de place dans votre bac bleu, contactez la RIDT afin de pouvoir bénéficier d'un bac roulant supplémentaire.

AVEC L'APPLICATION ÇA VA OÙ ?, ON SAIT OÙ ÇA VA !

Nouvelles règles pour ce qui va dans votre bac de récupération, nouvelles matières bientôt consignées.

L'application Ça va où ? de Recyc-Québec est facile à utiliser pour trouver la bonne information pour mieux trier vos matières.

Vous pouvez aussi tester et améliorer vos connaissances de tri en jouant au nouveau jeu disponible sur l'application. Simple et interactif, le jeu vous invite à choisir la bonne destination pour chaque produit.

Aigüisez vos instincts de tri en jouant dès maintenant

SUITE...

COMMENT RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

Saviez-vous que 63 % des aliments jetés par les ménages canadiens auraient pu être consommés ?

Une famille gaspille en moyenne 140 kg de nourriture annuellement, soit l'équivalent d'environ 1 300 \$ d'épicerie. C'est avec de petits gestes simples qu'on peut mettre sa poubelle (ou son composteur 😊) au régime et faire du bien à son portefeuille.

Bien ranger son frigo pour réduire les déchets alimentaires

Le secret ? Un frigo bien ordonné ! Pour garder les aliments plus longtemps, on s'équipe d'un thermomètre et on place dans la zone froide (celle entre 0 °C et 4 °C) les denrées très périssables: viande, poisson, crème et fromage frais.

On n'entasse pas les produits (l'air doit circuler) et, bien sûr, on met en avant ceux dont les dates limites de consommation sont les plus proches.

Comment faire durer les aliments plus longtemps ?

Les fruits et légumes sont les aliments les plus gaspillés.

Pour freiner leur détérioration naturelle, on ne les lave pas avant de les mettre dans le bac du frigo.

Sauf la salade, qui aime être propre, essorée et stockée dans un sac hermétique avec un papier absorbant.

Les courges, oignons et pommes de terre se gardent dans un endroit sec, frais et sombre.

Quant aux bananes, avocats et poires qui produisent de l'éthylène, on les sépare des laitues, brocolis et raisins. Bon à savoir aussi ! Les tomates se conservent mieux avec leur pédoncule.

Manger les miettes, c'est bon pour tous !

On jette l'équivalent de 9 baguettes par an à la poubelle... Alors qu'en mixant 200 g de pain rassis avec 100 g de beurre, on peut faire un fond de tarte express. Ou fabriquer de la "mollica", une chapelure aromatisée à saupoudrer sur les pâtes ou les gratins de légumes : du pain sec mixé avec de l'ail, du thym, du sel et du poivre.

Pour réduire le gaspillage alimentaire, visitez le site « J'aime manger pas gaspiller »

<https://lovefoodhatewaste.ca/fr>

LA PHASE 2 DU SYSTÈME DE CONSIGNE ÉLARGIE EST REPORTÉE

À compter du 1^{er} mars prochain, la consigne est élargie à TOUS les contenants de boisson prête-à-boire de plastique et d'aluminium de 100 ml à 2 litres. Cela inclut les bouteilles d'eau, d'eau pétillante, de jus, mais aussi toute autre boisson comme l'eau aromatisée, les jus de légumes, les spiritueux, etc.

En ce qui concerne, les contenants de boisson de verre, comme les bouteilles de vin, de spiritueux ou d'eau, de même que les contenants de boisson multicouches comme ceux de lait et de jus, il faudra attendre en 2027. Entretemps, on devra continuer de les mettre au bac de récupération.

Notons que les contenants de verre et multicouches non consignés représentent 20 % du volume de contenants visés par la réforme de la consigne.

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

L'équipe de la RIDT

QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Morneau-Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse 854-2260 poste 4 mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice générale greffière-trésorière
854-2260 poste 3 direction@saintlouisduhaha.com

Marie-Hélène Morneau, Adjointe administrative 854-2260 poste 1 sec-adm@saintlouisduhaha.com

Daniel Massé, Travaux publics 854-3384 garage@saintlouisduhaha.com
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordinatrice en loisirs 854-2260 poste 2..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur Incendies 551-0737 directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 899-6725 poste 4428 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 854-3384
860-7243 (cell.)

Centre des loisirs 854-2260 # 7

Bibliothèque 854-2260

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mardi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mercredi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Jeudi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18 h 30 à 20 h

Un dimanche sur 2 par mois 9 h 30 à 11 h

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

FÉVRIER 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 ^{er}
2 Centre des loisirs 13h à 16h	3 Centre des loisirs 13h à 21h Séance du conseil municipal à 20h à la salle municipale	4 Vie Active à 13h30 salle municipale Centre des loisirs 13h à 21h	5 Bibliothèque 18h30 à 20h Centre des loisirs 13h à 21h	6 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Centre des loisir 13h à 21h Tournoi de Charlemagne du Carnaval 19h au Centre des loisirs	7 Centre des loisirs 13h à 21h Bingo du Carnaval 19h30 à la salle municipale, Club des 50 ans et +	8 Centre des loisirs 13h à 21h Tournoi ballon sur glace mixte amical Souper pizza et frites 17h Soirée musique à 20h Centre des loisirs
9 Centre des loisirs 13h à 16h Bibliothèque 9h30 à 11h Gala musical à salle municipale à 13h Chevaliers de Colomb	10 Centre des loisirs 13h à 21h Réunion Cercle des fermières à 13h30 salle municipale	11 Vie Active à 13h30 salle municipale Centre des loisirs 13h à 21h	12 Bibliothèque 18h30 à 20h Centre des loisirs 13h à 21h	13 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Centre des loisirs 13h à 21h Réunion des Chevaliers de Colomb 19h30 salle municipale	14 Centre des loisirs de 13h à 21h Soirée Disco Rétro années 70 à 90 à 19h30 Centre des loisirs	15 Centre des loisirs de 13h à 21h
16 Centre des loisirs 13h à 16h	17 Centre des loisirs 13h à 21h	18 Vie Active à 13h30 salle municipale Centre des loisirs 13h à 16h	19 Bibliothèque 18h30 à 20h Centre des loisirs 13h à 21h	20 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Centre des loisirs de 13h à 21h	21 Centre des loisirs 13h à 21h	22 Centre des loisirs 13h à 21h
23 Centre des loisirs 13h à 16h Bibliothèque 9h30 à 11h	24 Centre des loisirs de 13h à 21h	25 Vie Active à 13h30 salle municipale Centre des loisirs 13h à 16h	26 Bibliothèque 18h30 à 20h Centre des loisirs 13h à 21h	27 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Centre des loisirs de 13h à 21h	28	